

**COMMISSION  
DES ÉTATS GÉNÉRAUX  
SUR L'ÉDUCATION**

**LIVRE BLANC DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**

**SUR**

**L'ÉDUCATION ET LA FORMATION**

**« ENSEIGNER ET APPRENDRE — VERS  
LA SOCIÉTÉ COGNITIVE »**

Résumé préparé par :  
Paul Inchauspé  
Juillet 1996

**Enseigner et apprendre - vers la société cognitive**  
Livres blancs sur l'éducation et la formation - Communauté européenne  
novembre 1995

**But visé par le Livre blanc** : Son but est de proposer une analyse et des orientations d'action dans les domaines de l'éducation et de la formation tenant compte de la situation actuelle de l'économie des pays européens.

Un Livre blanc précédent "Croissance, compétitivité, emploi", avait montré l'importance pour l'Europe de l'investissement immatériel, en particulier dans l'éducation et dans la recherche : l'investissement dans le développement de l'intelligence joue un rôle essentiel pour l'emploi, la compétitivité et la cohésion des sociétés.

Ce nouveau Livre blanc est donc comme la mise en oeuvre du premier dans le secteur de l'éducation.

### **Structure du rapport**

Le Livre blanc, après une introduction précisant la perspective dans laquelle il a été élaboré présente deux parties.

La première partie décrit les enjeux auxquels on est confronté : les chocs moteurs qui entraînent les changements (société de l'information, mondialisation, civilisation scientifique et technique) et les réformes que commande cette nouvelle réalité (importance donnée à la culture générale, importance donnée au développement de l'aptitude à l'emploi et à l'activité, repérage des changements en cours dans les systèmes d'éducation qui s'adaptent à cette nouvelle réalité).

La deuxième partie fixe des objectifs à atteindre pour construire la société cognitive. Les objectifs sont au nombre de cinq. Ils concernent les connaissances, les rapports entre l'école et l'entreprise, la lutte contre l'exclusion, la maîtrise des langues, la manière de traiter l'investissement en formation.

## INTRODUCTION

Malgré les efforts pour endiguer le chômage, il persiste : les créations d'emploi n'ont pas permis de l'endiguer sur une longue période. Le chômage de longue durée persiste, l'exclusion se développe de telle façon que cette situation devient le problème majeur des sociétés avancées.

Dans ce contexte, l'éducation et la formation font figure d'ultimes recours face au problème de l'emploi. Elles ne peuvent évidemment à elles seules résoudre la question de l'emploi, mais elles peuvent jouer un rôle important dans la croissance et la compétitivité des industries et des services. D'autant plus que les nouvelles situations d'emploi et les nouveaux systèmes de travail exigent des compétences nouvelles et plus de compétences. La société du futur sera une société cognitive. Dans cette société, les systèmes éducatifs auront un rôle central à jouer.

Dans cette société cognitive, un certain nombre d'effets déjà produits par l'éducation se trouveront encore plus renforcés :

- L'éducation est déjà un facteur de promotion sociale et d'épanouissement personnel. Il le sera encore plus. C'est par la formation que les individus maîtriseront dorénavant de plus en plus leur avenir et assureront leur épanouissement.
- L'éducation est déjà un facteur déterminant de l'égalité des chances. Or c'est le rapport au savoir (la position de chacun par rapport au savoir) qui structurera de plus en plus fortement nos sociétés. Ce contexte renforce le rôle de l'école dans l'égalité des chances.
- L'éducation réussie est toujours une éducation qui devient permanente. Mais cette situation sera encore plus présente, et même nécessaire. Il faudra donc se donner les moyens de développer l'appétit d'éducation et de formation tout au long de la vie. Il faudra aussi que quelle que soit l'origine sociale ou l'éducation de départ, chacun puisse saisir toutes les occasions permettant d'améliorer sa place dans la société et son épanouissement.
- L'éducation ne se réduit pas à la formation à l'emploi. Considérer l'éducation et la formation en relation avec la question de l'emploi ne veut pas dire qu'elles se réduiront à une offre de qualifications. L'éducation et la formation ont pour fonction essentielle l'intégration sociale et le développement personnel par le partage de valeurs communes, la transmission d'un patrimoine culturel, l'apprentissage de l'autonomie. Mais de nos jours cette fonction essentielle est menacée si elle ne s'accompagne pas de l'ouverture d'une perspective en matière d'emploi. Comment remplir la fonction d'intégration sociale si on n'a pas une réponse à la perspective du chômage?

## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LES ENJEUX

Les causes du changement de société, en cette fin de siècle, sont nombreuses : évolution démographique, inversion de la pyramide des âges, travail des femmes, innovations technologiques, modes de consommation, prise de conscience des problèmes reliés à l'environnement.

Ces changements ont à des degrés divers des conséquences sur les systèmes d'éducation et de formation : augmentation du besoin de formation durant toute la vie, modification de la place traditionnelle de la famille par rapport à l'école et dans l'éducation des enfants, nouveaux besoins de connaissances, modification des styles de vie.

Cependant, au-delà des aspects conjoncturels de la situation actuelle, la société européenne est entrée dans une phase de transition vers une nouvelle forme de société. Et ce sont des chocs moteurs plus transversaux qui transforment le fonctionnement de la société et le contexte de l'activité économique.

### I. LES TROIS CHOCS MOTEURS

#### 1.1 Le choc de la société de l'information

Les technologies de l'information et des télécommunications engendrent une nouvelle révolution industrielle qui paraît déjà aussi radicale que celles qui l'ont précédée.

Cette révolution, comme les précédentes, a des conséquences sur l'emploi et le travail. S'il n'est pas certain que les nouvelles technologies font baisser le niveau de l'emploi, il est en revanche certain que les technologies transforment la nature du travail et l'organisation de la production.

Ces transformations modifient en profondeur la société européenne:

- La production de masse s'efface au profit d'une production plus différenciée.
- La tendance au développement du travail salarié permanent paraît se renverser : développement du travail individuel indépendant.
- L'organisation de l'entreprise évolue vers la flexibilité et la décentralisation.
- De nouvelles formes d'organisation de travail apparaissent: développement de coopérations en réseau, recours accru à la sous-traitance, développement du travail en équipe.

Ces transformations modifient le travail:

- Réduction des travaux routiniers et répétitifs qui peuvent être codifiés et programmés
- Décentralisation des tâches
- Coordination des tâches dans des réseaux interactifs de communication fonctionnant en temps réel.

Conséquence pour le travailleur : on exige de lui une plus grande autonomie individuelle dans l'organisation du travail mais il a une moins bonne perception du cadre général de cette activité. Double effet de ces technologies : accroissement du rôle du facteur humain dans le processus de production, mais concurrentement, accroissement de sa vulnérabilité face aux changements de l'organisation du travail : il est un simple individu confronté à un réseau complexe.

La société de l'information va modifier aussi les modes d'enseignement en substituant au rapport passif de l'enseignant et de l'élève un rapport plus actif, celui de l'interactivité : mais cette modification des formes d'enseignement ne peut faire l'économie de la question des contenus de l'enseignement qui est d'une autre nature.

## 1.2 Le choc de la mondialisation

Ce choc s'est traduit d'abord par la libre circulation des biens, des capitaux, des services.

Demain se créera un marché global et différencié de l'emploi. Déjà des grandes et même des petites entreprises, voire des professions libérales, font exécuter des travaux en temps réel dans des pays à bas salaires.

Cette nouvelle réalité nécessite des réajustements importants dans tous les pays. Elle augmente le risque de fracture sociale.

## 1.3 Le choc de la civilisation scientifique et technique

Le développement des connaissances scientifiques et la production d'objets techniques s'accroissent de même que leur diffusion.

Un nouveau modèle de production de savoirs et de savoir-faire émerge :

- l'industrie recourt à la science pour mettre au point de nouveaux produits (ex. alliages spéciaux pour le sport, procédés biologiques pour l'environnement ...)

— la recherche scientifique exige de disposer d'équipements techniques très sophistiqués (ex: supercalculateurs, génome humain, ...)

Cependant l'opinion publique perçoit plutôt ce progrès scientifique et technique comme une menace. Paradoxalement, alors que les progrès sont considérables se développe la peur, le sentiment d'insécurité. Face à cette crise, une meilleure information ne suffit plus. C'est par la diffusion de la connaissance que ce climat irrationnel disparaîtra.

Dans de nombreux pays européens, la réponse à cette situation s'organise à deux niveaux :

— Culturel : On donne de l'importance à la promotion de la culture scientifique et technique. Mais le véritable enjeu de cette culture réside à l'école : on profite d'autant plus de l'information scientifique et technique que l'on dispose d'une base de connaissances scientifiques scolaires solide.

— Éthique. Des problèmes éthiques inédits sont posés par certains progrès scientifiques et techniques : biotechnologies, relation avec des machines intelligentes, nouvelles approches de la procréation, protection de l'environnement, prise en compte de notre coexistence avec d'autres espèces, société de l'information et protection de la jeunesse.

## 2. UNE PREMIÈRE RÉPONSE FACE À CETTE SITUATION EST À CHERCHER DANS LE RENFORCEMENT DE LA CULTURE GÉNÉRALE

Dans l'avenir l'individu :

— devra comprendre des situations complexes qui évoluent de façon imprévisible

— sera confronté à une variété croissante d'objets physiques, de situations sociales, de contextes géographiques et culturels

— sera soumis à une profusion d'informations parcellaires et discontinues faisant l'objet d'interprétations et d'analyses nombreuses et partielles.

Il existe un risque que la société se divise entre :

— ceux qui peuvent interpréter et comprendre

— ceux qui ne peuvent qu'utiliser sans comprendre

— ceux qui sont marginalisés dans une société qui les assiste

L'enjeu pour la société cognitive, où de plus en plus la différence persiste entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, est de réduire l'écart entre ces groupes.

Cette exigence d'une base culturelle solide large ne concerne pas que la formation initiale. Des exemples de reconversion montrent que les compétences techniques complexes sont plus facilement maîtrisés par ceux qui ont une formation générale. D'où aussi la convergence de plus en plus forte entre les entreprises et les acteurs de l'éducation quant à l'utilité de concilier enseignement général et formation spécialisée.

## 2.1 Développer la culture générale c'est d'abord donner les connaissances pour saisir la signification des choses.

La compréhension du monde est possible si l'on peut percevoir son sens, comprendre son fonctionnement, y trouver son chemin. Là est la fonction principale de l'école.

Cette fonction est encore plus nécessaire dans une société du savoir. Pour y vivre il faut s'y construire une identité sociale marquée par la culture. Cette identité se construit non seulement par l'école mais par l'individu lui-même tout au long de sa vie en puisant dans la mémoire collective, en assimilant des informations diverses en provenance du monde à travers son insertion dans différents milieux : professionnel, social, culturel, familial.

D'où l'importance de la culture scientifique et technique :

- la transformation du paysage scientifique et technique nécessite, même si on ne vise pas une carrière de chercheur, de mieux saisir la signification des choses.

- cette formation permet d'apprendre à penser davantage en termes de système et à se situer à la fois comme utilisateur et citoyen.

- elle permet un bon exercice de la démocratie. Les problèmes d'éthique ou d'environnement ne peuvent être tranchés dans une société démocratique (règle de prise de décision majoritaire sur les grands problèmes) sans un certain bon sens scientifique. Les décisions concernant ces domaines sont trop souvent prises sur des critères subjectifs et émotionnels, sans que la majorité ait les connaissances requises pour faire des choix réfléchis. Il ne s'agit pas de faire de chaque citoyen un expert, mais de lui permettre de comprendre le sens général des implications sociales des débats entre experts. Il faut aussi lui donner les moyens de s'orienter dans ses choix de consommateur.

D'où l'importance de la culture littéraire et philosophique. Elle joue un rôle important vis à vis des éducateurs sauvages que sont les médias et les grands réseaux informatiques :

- Elle permet de situer et de comprendre de façon critique les images et les données provenant de multiples sources.

- Elle développe le discernement, le sens critique. Elle protège contre la manipulation en donnant des outils pour décrypter l'information.

## 2.2 Développer la culture générale, c'est développer la compréhension et la créativité

Le pouvoir de comprendre, c'est la capacité à analyser la façon dont les choses se construisent et se défont.

- Le développement de la compréhension ne doit pas recourir exclusivement aux notions abstraites, à la logique, au raisonnement déductif. Le développement d'autres outils est indispensable : l'observation, le bon sens, la curiosité, l'intérêt pour le monde physique et social, la volonté d'expérimentation.

- La culture pratique doit être réintégrée dans la culture générale. Pour la société rurale ou industrielle, l'effort de l'école est porté en priorité sur les notions abstraites, qui viennent compléter une culture pratique assimilée dans la vie quotidienne. Mais cette culture pratique s'est transformée : il faut préparer les jeunes à la maîtrise des outils techniques qu'ils auront à employer.

- Il faut faire percevoir la richesse de l'invention et le chemin qui y conduit. Intérêt pour y arriver de l'introduction de l'enseignement de l'histoire des sciences et des techniques dans l'éducation scolaire et le renforcement des liens entre recherche et enseignement de base.

## 2.3 Développer la culture générale, c'est développer le jugement et la décision

Pour comprendre le monde, il faut être capable de juger et de décider. Cela suppose :

- des critères de choix. Il se forment à partir des valeurs de la société, des méthodes acquises pour dénouer la complexité des choses, de l'éthique personnelle.

- La mémoire, la compréhension du passé. La culture historique (y compris l'histoire scientifique et technique) et géographique a une double fonction : développement du sens de l'appartenance collective, compréhension des autres. L'amnésie historique se paie socialement par la perte de référence et de points de repère communs.

- L'intuition du futur : pour cultiver cette intuition, présenter le monde non pas comme construit, mais à construire.



— L'école doit être capable non seulement de développer l'esprit critique à tous les niveaux, mais elle doit l'encourager.

### 3. UNE DEUXIÈME RÉPONSE À CETTE SITUATION EST À CHERCHER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'APTITUDE À L'EMPLOI ET À L'ACTIVITÉ

#### 3.1 Quelles sont les aptitudes requises pour l'emploi?

Ce sont des connaissances au sens large, c'est-à-dire des connaissances de base (des savoirs fondamentaux), des connaissances techniques (les savoir-faire techniques) des aptitudes sociales.

Les connaissances de base constituent le socle sur lequel se construit l'aptitude individuelle à l'emploi. C'est là le domaine d'intervention par excellence de l'école. Relativement au développement des connaissances de base, on signale les points suivants :

- Il faut un bon équilibre entre l'acquisition des savoirs et les compétences méthodologiques permettant d'apprendre par soi-même.
- Il faut recentrer l'enseignement de base sur la lecture, l'écriture, le calcul, de façon à éviter l'échec scolaire qui joue un rôle important dans la marginalisation sociale.
- Le démarrage de l'éducation très tôt au niveau préscolaire doit être développé. Ceux qui en bénéficient réussissent mieux, font des études plus longtemps et semblent les accepter plus facilement.
- Il faut soutenir l'apprentissage des langues : enseignement précoce des langues, maîtrise au moins de deux langues étrangères en cours de scolarité.

Les connaissances techniques sont les savoir-faire qui permettent le plus l'identification à un métier. Relativement à ces connaissances, on signale les points suivants :

- peuvent être acquises et dans le système éducatif mais aussi dans l'entreprise
- sont fortement modifiées avec les technologies de l'information : leur relation directe au métier est moins nette qu'auparavant
- certaines connaissances sont au coeur de plusieurs métiers et sont donc centrales pour pouvoir changer de métier. L'initiation aux

technologies de l'information est devenue une nécessité dans tous les métiers.

— Il ne faut pas réduire l'acquisition des connaissances aux seuls secteurs de pointe. Des industries très anciennes, mais performantes, sont basées sur des savoir-faire complexes dont la transmission s'est faite parfois dans le droit fil du compagnonnage.

Les aptitudes sociales concernent les capacités de relation. Relativement à cette question, on indique :

- Les compétences les plus demandées sont la capacité de coopérer, de travailler en équipe, la créativité, la recherche de la qualité
- La maîtrise de telles aptitudes ne peut être pleinement acquise qu'en milieu de travail.

L'aptitude à l'emploi d'un individu, son autonomie, sa possibilité d'adaptation sont liées à la façon de combinaison ces trois formes de savoir et à les faire évoluer. L'individu deviendra alors l'acteur et le constructeur principal de sa qualification.

### 3.2 Comment chacun peut-il acquérir une aptitude à l'emploi?

La voie traditionnelle est le diplôme. Cette situation entraîne un certain nombre de phénomènes sociaux :

- on recherche les diplômes qui socialement sont les plus reconnus. D'où recherche de formations longues : on se tourne de préférence vers les formations générales, au risque de se sentir surqualifiés dans son emploi. Parallèlement les filières professionnelles sont perçues comme des options de second choix, car elles paraissent offrir des perspectives de carrière limitées.
- la correspondance entre "grille" de diplômes et "grille" statutaire accentue la rigidité interne du marché du travail.
- Le diplôme est utilisé pour filtrer au sommet les élites dirigeantes. Dans ce contexte, certains diplômes sont des références quasi-absolues de compétence. La société peut ainsi éliminer des talents s'écartant des profils moyens, mais innovateurs.

Même si le diplôme doit rester la voie de la qualification, il faut parallèlement avoir une approche qui encourage la formation tout au long de la vie et l'acquisition continue de compétences.

La voie moderne pour acquérir l'aptitude à l'emploi : l'insertion dans un réseau qui coopère, qui éduque, forme et apprend.

Le dilemme est le suivant : ou l'on maintient le niveau des diplômes et dans ce cas le nombre de jeunes sans diplôme augmente, ou on élargit le nombre de diplômes ou le nombre de jeunes qui en bénéficient et se posent des questions sur la qualité des diplômes. Pour sortir de ce dilemme une troisième voie est proposée : ne pas remettre en cause les diplômes, en maintenir la qualité, mais reconnaître les compétences partielles à partir d'un système d'accréditation fiable.

Les avantages d'un tel système : meilleure articulation entre la formation initiale et la formation continue, entre les réseaux formel et informel de formation.

Pour réaliser ce type de reconnaissance des qualifications, c'est tout un système qui doit être mis en place. Les éléments de ce système doivent viser les trois objectifs suivants :

— favoriser l'accès à l'éducation et à la formation. Pour le réaliser, deux conditions sont nécessaires : une information et une orientation suffisantes et un accès ouvert à la formation en fonction des aptitudes et des besoins individuels.

Concernant la première condition on constate que cette information, en Europe, est déficiente, qu'elle implique de disposer au préalable d'un recensement de l'offre de formation, d'une évaluation des formations réalisées à l'extérieur des systèmes éducatifs. De plus, on signale deux obstacles à dépasser pour atteindre cet objectif : la difficulté de prévoir l'évolution des métiers et des compétences requises, la persistance de la détermination des choix par l'origine sociale.

Concernant la deuxième condition, on signale un certain nombre de difficultés qu'il faut surmonter : assurer la mobilité entre les institutions éducatives des différents pays de la communauté européenne (reconnaissance mutuelle des diplômes, reconnaissance des acquis professionnels), réduire les entraves juridiques et administratives à la mobilité transnationale (régimes de protection sociale, droit de séjour, régime des bourses), amélioration des conditions d'accès des travailleurs à la formation, enrichissement du contenu de cette formation qui ne peut plus se réduire à une simple adaptation à un poste de travail.

— Reconnaître les compétences acquises.

— Placer l'individu dans un réseau coopératif qui le soutient.

— Pour développer son aptitude à l'emploi, l'individu ne peut plus s'en remettre à une institution unique, il ne peut non plus être livré à lui-même.

Ceci implique tout d'abord la coopération des institutions et des acteurs concernés. Aucune institution, même pas l'école ou l'entreprise, ne peut prétendre à elle seule à développer les compétences nécessaires à l'aptitude à l'emploi. Au plus jeune âge, c'est la coopération entre l'école et la famille qui assure le mieux l'acquisition des connaissances de base (aussi importance à accorder au rôle de la famille dans les milieux défavorisés et implication nécessaire des familles dans des dispositifs de deuxième chance). Plus tard cette coopération doit se faire entre les établissements d'enseignement et l'entreprise (formation en alternance, partenariat de nature diverse). L'enjeu de

cette dernière coopération est qu'il n'est plus possible de considérer le rôle de l'entreprise comme simplement celui de demandeur d'individus formés ou de fournisseur de complément de formation. Il faut accepter que les entreprises soient des partenaires à part entière du processus de formation; l'entreprise est désormais un producteur important de connaissances et de nouveaux savoir-faire.

Ceci implique aussi l'établissement des réseaux de coopération. On observe partout des dynamiques nouvelles de coopération pour favoriser l'aptitude à l'emploi : réseaux de coopération et d'échange d'information et d'apprentissage entre institutions de recherche, entreprises, établissements d'enseignement, réseaux mobilisant tous les agents du développement local, notamment le tissu associatif pour trouver des emplois de faible valeur ajoutée mais permettant d'éviter l'exclusion, réseaux d'insertion qui cherchent à donner aux jeunes des activités mais aussi à leur apprendre à être utiles, à communiquer, à changer de milieu d'appartenance.

#### 4. UNE TROISIÈME RÉPONSE À CETTE SITUATION RÉSIDE DANS L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

Les systèmes d'éducation, conception des missions, organisation pédagogique sont appelés à évoluer. Les lignes d'évolution suivantes sont constatées dans les systèmes européens.

##### 4.1 La fin des débats de principes et l'apparition de consensus

Beaucoup de débats des dernières décennies sont dépassés. Il y a à l'heure actuelle des consensus sur les points suivants :

— Culture générale et formation à l'emploi ne sont plus opposées ou ne doivent être séparées. Les connaissances générales sont nécessaires pour maîtriser les savoirs professionnels.

— Les passerelles entre l'école et l'entreprise se sont développées. Les barrières culturelles et idéologiques entre ces deux mondes se défont au bénéfice des deux institutions.

— Le principe des droits en matière d'éducation est de plus en plus en termes d'égalité de chances. Des mesures de discrimination positive en faveur des publics les plus défavorisés sont maintenant acceptés pour prévenir l'échec scolaire.

— L'avènement de la société d'information, après avoir inquiété dans un premier temps le monde de l'enseignement, a révélé de nouvelles demandes d'éducation et a commencé à renouveler les approches pédagogiques.

#### 4.2 La recherche d'une plus grande flexibilité

Les structures des institutions éducatives et de formation doivent s'adapter pour faire face à la diversité des publics et des besoins. Mais les difficultés pour le faire ne manquent pas :

- Comment concilier l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur avec la recherche de la qualité de l'éducation?
- Comment adapter les missions de l'école à la diversité des demandes alors que subsistent les réticences à différencier les publics?
- Comment améliorer le statut des enseignants tous en les incitant à satisfaire la multiplicité des besoins?
- Comment préparer les enseignants à l'évolution des missions et à la transformation des outils pédagogiques?
- Comment créer les conditions de la formation tout au long de la vie, c'est-à-dire l'accès permanent au renouvellement des connaissances et à l'acquisition du savoir?

#### 4.3 Les réponses en cours dans les États Européens

Des évolutions significatives se manifestent déjà dans toute l'Europe. Les lignes de ces évolutions sont les suivantes :

- La recherche de la qualité : recentrage sur l'acquisition et la maîtrise des compétences de base, apprentissage des langues, initiation aux technologies de l'information, développement d'expériences pédagogiques innovantes.
- La recherche de nouveaux modes de qualification : liens entre école et milieu de travail, formation en alternance, développement de dispositifs de rattrapage à l'école, à l'entreprise, reconnaissance des compétences acquises.
- Développement de la formation continue : développement de l'éducation des adultes, gestion des problèmes de formation entre les partenaires sociaux.
- Recherche de nouvelles formules de financement : "bons d'éducation", cofinancement de la formation continue par la prise en charge d'une partie des coûts par les intéressés eux-mêmes (déductions fiscales, épargne-formation), évaluation de la productivité des dépenses publiques en matière d'éducation, recherche d'indicateurs fiables de référence.

— Recherche d'une plus grande autonomie des acteurs de l'éducation et de la formation (c'est par l'autonomie d'acteurs responsables et clairement informés des missions qui leur sont confiées que les systèmes d'éducation pourront le mieux s'adapter) : plus grande autonomie aux établissements de base, le meilleur garant du développement de partenariat à visée sociale.

— Établissement des procédures d'évaluation pour apprécier l'adéquation entre les moyens mis en oeuvre et les résultats (réussite scolaire, insertion professionnelle, reconversion professionnelle, etc.), pour permettre une meilleure adaptation (en formation professionnelle, adaptation des formations offertes par rapport aux situations d'emploi), pour diffuser les expériences intéressantes, pour justifier le financement.

— L'attention portée aux publics en difficulté. Pour les populations qui n'ont pas d'autre moyen d'intégration, l'effort éducatif doit être intense pour transmettre à la fois des connaissances de base et les valeurs fondamentales. Le rôle d'intégration de l'école est fondamental. Aussi des dispositifs de discrimination positive en faveur des publics les moins favorisés socialement deviennent indispensables: banlieues, quartiers en difficulté. Ces quartiers doivent bénéficier d'aides publiques accrues (enseignants, technologies ...) et ces actions doivent s'appuyer sur les autorités locales et le tissu social : milieu associatif. Le soutien doit aussi être renforcé en relation étroite avec les familles.

## 2<sup>ÈME</sup> PARTIE : CONSTRUIRE LA SOCIÉTÉ COGNITIVE

L'ampleur des changements en cours appelle un effort de mobilisation si l'Europe ne veut pas que l'impératif d'investir plus et mieux dans la connaissance reste un slogan.

Dans les propositions suivantes, il ne s'agit pas de faire table rase des acquis, ni de prôner une réforme des systèmes éducatifs, opération qui revient à chacun des États et est de leur juridiction exclusive, il s'agit de tenter de mettre d'accord les acteurs (formateurs, entreprises, pouvoirs publics) sur des orientations nouvelles qui pourraient prendre rapidement la forme de mesures concrètes.

1. Les orientations proposées, susceptibles de favoriser la coopération de tous les acteurs, sont les suivantes:

- Les institutions d'éducation doivent être renforcées et participer activement à la constitution de réseaux de coopération avec les autres acteurs.
- L'entreprise doit prendre une part croissante dans la formation et contribuer à diffuser les nouvelles compétences issues de son expérience.
- L'individu doit avoir accès, en permanence, à une gamme de biens d'éducation et de formation plus ciblés, complémentaires à un savoir général, de façon à pouvoir les acquérir en dehors de tout système formel.

2. Les objectifs proposés pour promouvoir ces orientations

2.1 Premier objectif : encourager l'acquisition de connaissances nouvelles

Il faut accroître le niveau général de connaissances des individus, mais il faut aussi encourager l'acquisition de connaissances nouvelles. Il faut donc développer toutes les formes d'incitation à apprendre. Pour ce faire on propose :

- La mise en place d'un processus européen permettant de confronter et de diffuser ce qui se fait en reconnaissance des compétences dans les différents États. Au moyen de la coopération de tous les acteurs européens, il s'agit d'identifier un certain nombre de savoirs bien définis, généraux ou professionnels, de concevoir des systèmes de validation pour chacun de ces savoirs, d'offrir de nouveaux moyens de reconnaissance de ces compétences.
- La mobilité des étudiants sera facilitée : transfert de bourse, création de maîtrise entre plusieurs pays, reconnaissance mutuelle des formations par la généralisation du système de transfert "d'unités de valeur", levée des obstacles administratifs et juridiques liés à la protection sociale des étudiants.
- Le développement de logiciels éducatifs multimédia européens.

## 2.2 Deuxième objectif : rapprocher l'école et l'entreprise

Prendre en compte cet objectif suppose trois conditions :

- Ouverture de l'éducation sur le monde du travail.
- Implication de l'entreprise dans la formation non seulement des salariés mais des jeunes et des adultes.
- Développement de la coopération écoles-entreprises.

Deux actions sont proposées au niveau de l'union européenne :

- L'organisation de l'apprentissage au niveau européen selon le modèle d'Erasmus : création du statut de l'apprenti européen, établissement d'un réseau de maîtres d'apprentissage. Par ailleurs, généralisation de la possibilité d'accès aux stages en entreprises au niveau européen (convention européenne à laquelle adhéreront les confédérations d'entreprises).
- La formation professionnelle : formation à de nouveaux métiers de services (tourisme, environnement), formation d'ingénieurs et de techniciens du tertiaire (installation, maintenance, réparation, services après-vente — Formations où la formation au service ne peut être dissociée de la formation à la production), création de micro-entreprises par les jeunes, observatoire européen des pratiques innovantes en formation professionnelle.

## 2.3 Troisième objectif : lutter contre l'exclusion

L'évolution de l'économie et les contraintes de la compétitivité laisseront sur le bord de la route des catégories de population qui se marginalisent : jeunes sans diplôme, salariés âgés, chômeurs de longue durée, femmes revenant sur le marché du travail. Pour endiguer ce processus de marginalisation, les États européens ont mis en oeuvre des séries de mesures : stages de formation ou de retour vers l'emploi, réinsertion à travers les actions d'association locale ...

En conséquence à ces mesures, il est proposé de promouvoir de façon exemplaire deux séries d'expériences menées dans certains États pour développer le sentiment d'appartenance :

- Les écoles de deuxième chance dont le but est d'offrir aux jeunes exclus du système scolaire ou en passe de l'être les meilleures formations et le meilleur encadrement pour leur donner confiance en eux.



- Le service volontaire européen : stages offerts à des jeunes volontaires pour des tâches d'intérêt général, hors de leur pays d'origine.

#### 2.4 Quatrième objectif : maîtriser trois langues communautaires

#### 2.5 Cinquième objectif : Traiter sur un plan égal l'investissement physique et l'investissement en formation

Un des objectifs prioritaires, c'est celui de consolider les niveaux de financement consentis par tous les acteurs d'éducation et de formation, (se qui suppose de les mesurer) et de développer des incitations directes et indirectes pour la promotion de l'investissement dans les ressources humaines.

Pour le faire, deux changements sont proposés :

- Prendre des dispositions pour que les dépenses (ou une partie d'entre elles) consenties par les entreprises en formation soient inscrites à leur bilan au titre d'actifs immatériels. Pour le traitement fiscal et comptable, le travail n'est pas considéré comme un élément du patrimoine, il constitue une dépense d'exploitation. Or les compétences acquises par les salariés dans l'exercice de leur fonction peuvent concourir à la valeur de l'entreprise. Pourquoi alors ne pas les considérer comme des immobilisations immatérielles amortissables et ne pas les transférer au compte de bilan?
- Développer des formules de "plans d'épargne formation", au bénéfice des personnes désirant renouveler leurs connaissances ou reprendre une formation après avoir interrompu leurs études.